

Lettre ouverte à :

Monsieur le Président du groupe Voreppe Avenir

Copie à :

Madame la Présidente départementale de l'OMS
Mesdames et Messieurs les acteurs du monde sportif

Cabinet du Maire

Voreppe, le 26 novembre 2015

Monsieur le Président,

Suite au Conseil municipal du 29 octobre dernier, et à l'échange entre Monsieur Stéphane Lopez, adjoint aux sports, et Monsieur Jean-François Poncet, conseiller municipal membre de votre groupe, vous avez publié une lettre ouverte par laquelle vous contestez le solde d'attribution des subventions 2015 aux clubs sportifs.

Contestation toute relative, puisque quatre membres de votre groupe ont toutefois voté la délibération en question, deux s'étant simplement abstenus.

Les demandes de subventions 2015 ont été formulées par 28 clubs sportifs. A chaque demande, ce sont vos 23 critères qu'il faut appliquer, soit 644 données à analyser, à comparer et à hiérarchiser. Cette complexité extrême qui conduit à la superposition de critères qui bien souvent s'annulent, ne permet ni transparence, ni efficacité de l'aide publique. Surtout si, comme vous l'affirmez, ce n'est qu'un problème de saisie de données et de formulation de critères. Au-delà du temps important que cela demande, c'est une curieuse conception du nécessaire contrôle de l'usage de l'argent public. Le contrôle, nécessaire, n'exclut pas la confiance. Il la renforce.

A votre vision quantitative et mécanique, nous préférons une vision qualitative et responsable, fondée sur l'analyse des dossiers, les projets des clubs et leur investissement dans la vie de la Cité.

C'est pourquoi, pour ne pas pénaliser les clubs, il a été décidé, en plein accord avec le Comité directeur de l'OMS, d'attribuer pour 2015, une subvention égale à celle de 2014. Un rattrapage en mars 2016 pourra alors être effectué, si nécessaire, au vu des éléments des dossiers.

Sur la forme, je vous le concède, la délibération aurait pu être plus précise sur ce point.

Parallèlement, un travail de redéfinition des critères de subvention, dans le sens d'une simplification, donc d'une plus grande clarté, sera mené en lien étroit avec les clubs sportifs dès le début de 2016.

Soyez assuré que les élus de la majorité, aux côtés de l'Adjoint aux sports, sont entièrement mobilisés pour engager, avec les clubs sportifs, une véritable démarche de partenariat et de mutualisation de moyens.

Malheureusement, nous avons fait le constat que, sur les huit membres du Comité directeur, seuls trois sont régulièrement présents aux réunions et ce depuis plusieurs années. Peut-être ce mode de fonctionnement vous contentait-il ?

Pour notre part, c'est insuffisant et nous souhaitons remobiliser les acteurs sportifs autour d'un vrai projet commun et fédérer au sein d'une instance réellement représentative et non partisane.

Si l'opposition est là pour s'opposer, elle ne doit pas s'empêcher d'être constructive. La proposition, plutôt que le dénigrement, personnel ou collectif, sera toujours un meilleur moteur pour faire avancer notre commune, au service des Voreppins. Je ne pense pas qu'épiloguer sur la délibération concernant les demandes de subventions pour l'accessibilité du gymnase de l'Arcade et l'école Stravinski (délibération que vous avez voté, cela dans le cadre du programme global d'adaptation des bâtiments communaux et sur les mêmes montants lors du précédent conseil municipal), alors qu'il a toujours été procédé de cette manière y compris lorsque vous étiez aux affaires, a été de nature à ce que discussions sur les subventions de l'OMS se déroulent dans des conditions normales. Les débats de fonds sont à mon sens plus important pour nos concitoyens que batailler sur des détails.

Je ne doute pas que vous saurez vous en faire l'écho auprès des membres de votre groupe.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'assurance de mes salutations les meilleures.



Luc Rémond

Maire